



REPUBLIQUE DU TCHAD : ATTEINTE AUX LIBERTES D'ASSOCIATION ET DE MANIFESTATION, VIOLENCE POLICIERES, ARRESTATION ET DETENTION ARBITRAIRES, TRAITEMENT INHUMAIN ET DEGRADANT DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS, MEMBRES DU PARTI LES TRANSFORMATEURS PAR LES FORCES DE L'ORDRE PENDANT LE DIALOGUE

Douala-Cameroun : Déclaration REDHAC N°008/2022

Douala-N'djamena, le 02 septembre 2022 : Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) et sa Coalition-Pays Tchad ont appris de sources dignes de foi l'arrestation et la détention arbitraires de plus de 91 jeunes du parti « Les Transformateurs », de l'opposant Succès Masra, par la police nationale.

Rappelons que, le « dialogue national inclusif et souverain » qui a été plusieurs fois repoussé s'est ouvert le 20 août 2022 au Tchad, afin de déboucher sur des élections démocratiques et redonner le pouvoir aux civils dans l'objectif de « tourner la page » de la transition et permettre d'organiser des « élections libres et démocratiques ». Dès lors les tensions continuent à accroître autour de ce dialogue raison pour laquelle plusieurs membres de la société civile et opposants n'y participent pas.

Le parti Les Transformateurs fait partie d'une coalition rassemblant la majorité des mouvements de l'opposition et des organisations de la société civile tchadienne boycottant le Dialogue national inclusif et souverain (DNIS).

Les faits :

Le 1er septembre 2022, les forces de l'ordre ont arrêté plus de 91 jeunes militants du parti de l'opposition « Les Transformateurs », alors qu'ils exhortaient les habitants à travers « une caravane » qui sillonnait les rues de la capitale d'assister à leur meeting prévu le samedi 3 septembre 2022. Ils sont placés en garde-à-vue pour « trouble à l'ordre public » et « non-respect des textes régissant les manifestations sur la voie publique ».

De ce qui précède,

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) et sa Coalition-pays Tchad :

- restent préoccupés par le climat qui prévaut en ce moment et la détérioration sans cesse croissante entre les populations civiles et la junte au pouvoir ;
- condamnent l'arrestation et la détention arbitraires des jeunes du parti « Les Transformateurs »;
- s'insurgent contre les violations de toutes les règles de droit applicables à des faits de torture ;
- Dénoncent les méthodes d'intimidations ainsi que les représailles à l'encontre des Défenseur(e)s des Droits Humains en général et en particulier les jeunes du parti « Les Transformateurs » au Tchad.



Aux autorités du Tchad, le REDHAC et sa Coalition-pays Tchad

- Demandent la libération immédiate et sans condition des jeunes du parti « LesTransformateurs » dans les brefs délais.
- Exhortent de continuer à respecter les conventions et instruments régionaux et Internationaux librement ratifiés relatifs aux droits humains, aux syndicats, aux partis politiques et aux Défenseur(e)s des Droits Humains au Tchad.

A l'Union Africaine (Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples) (CADHP)

Le REDHAC et sa Coalition-pays Tchad, recommandent d'appeler l'Etat du Tchad à respecter scrupuleusement

- la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ;
- le Protocole de Maputo relatif à la protection de la femme ;
- la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et la Gouvernance (CADEG) ;
- les lignes directrices sur les conditions d'arrestation, de garde à vue et de détention provisoire en Afrique ;
- la Déclaration de Principes sur la liberté d'expression et de la presse en Afrique.

Enfin, le REDHAC et sa Coalition-pays Tchad :

- Continuent à encourager le gouvernement du Tchad à assurer la protection légale des Défenseur(e)s des Droits Humains, les journalistes, en adoptant la loi portant « Promotion et Protection des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale ».

Me Alice Nkom,
Co-PCA
Cameroun

Me Bruno Gbiegba,
Vice-Président
RCA

Rostin Manketa
2e Vice-Président
RDC

Marc Ona Osangui
3e Vice-Président
Gabon

Roch Euloge N'Zombo,
Conseiller
Congo Brazzaville

Pyrrhus. Boguel
Conseiller
Tchad

Philippe Nanga
Conseiller
Cameroun

Lucie Boalo, Okenve
Secrétaire
RCA

Hon. Annie Bамbe
Communicatrice
RDC

Alfredo Okenve
2e Rapporteur
Guinée Equatoriale

Maximilienne Ngo Mbe
Directrice Exécutive
Cameroun

SUIVEZ-NOUS

REDHAC -Secrétariat Permanent

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04
MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95
Facebook : RedhacRedhac
Twitter : @RedhacRedhac
Site-Web : www.redhac.info

REDHAC: Coalition-PAYS Tchad

Coordinateur : (+235) 66651551
Secrétaire général : (+235) 66488385